

Séance ordinaire du 5 mai 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 5 mai 2014 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major Maire
 Monsieur Luc Larivière Conseiller
 Monsieur Steve Lefebvre Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Monsieur Gaston Lacroix Conseiller
 Monsieur Pierre Parisien Conseiller

Est absente : Madame Karo Poirier Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h 00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2014-05-05-098

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2014

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2014
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2014

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2014

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport de l'inspecteur municipal

300-2 Directeur des travaux publics – Confirmation d'embauche d'un candidat

300-3 Résultats de l'appel d'offres #2014-03 – Contrat d'entretien du gazon

300-4 Réintégration au travail des employés en voirie

300-5 Demande de subvention salariale à Emploi-Québec

300-6 Fauchage des bords de chemins

300-7 Planification des travaux de voirie 2014 – Comité de travail - Priorités

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Travaux de réparations

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Subvention « Placement carrière été 2014 » Technicien en hygiène du milieu

400-6 Programme de vidange des boues de fosses septiques

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'avril 2014

600-3 Aménagements floraux 2014 – Exécution des travaux horticoles

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014

M.B. 2014-05-05-099

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Roulotte en infraction
- Opinion des membres du conseil
- Contrat déneigement – inspection signalisation

Note au procès-verbal

L'entrepreneur, responsable de l'exécution du contrat d'entretien des chemins d'hiver, demande de fixer une date pour l'inspection de la signalisation. Il est convenu de retenir la date du lundi suivant le 15 avril de chaque année du contrat en vigueur.

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2014

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois d'avril 2014.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2014-05-05-100

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 30 avril 2014, pour un montant total de 5 731.94 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2014

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2014

M.B. 2014-05-05-101

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2014 pour un montant total de 90 082.90\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2014

M.B. 2014-05-05-102

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 avril 2014 pour un montant de 17 167.20\$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois d'avril 2014.

Camion autopompe 2014 - Vérification

M.B. 2014-05-05-103

Considérant que le camion auto pompe est arrivé présentement à Montréal;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à son inspection avant la livraison;

Considérant que le directeur du service incendie, Richard Carle et le pompier volontaire, Stéphane Patry faisaient partie de l'équipe qui a travaillé à l'élaboration du devis relatif à l'appel d'offres;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Pierre Parisien, il est proposé de mandater Richard Carle, Stéphane Patry de même que le conseiller et pompier volontaire Steve Lefebvre pour se rendre à Montréal afin de procéder à l'inspection du camion auto pompe et de s'assurer de sa conformité au devis. Les dépenses reliées à ce déplacement seront imputées aux différents postes du département incendie.

Adoptée à l'unanimité

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport de l'inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois d'avril 2014.

300-2 Directeur des travaux publics – Confirmation d'embauche d'un candidat

M.B. 2014-05-05-104

Considérant la résolution M.B. 2014-04-08-087 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 8 avril 2014 concernant l'appel de candidatures pour le poste de directeur des travaux publics;

Considérant le comité de sélection formé lors d'un comité plénier tenu le 22 avril 2014;

Considérant la recommandation des membres du comité de sélection et des autres membres du conseil;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de procéder à l'embauche de Monsieur Éric Lamarche au poste de directeur des travaux publics pour la période estivale et automnale 2014 et ce, au taux horaire convenu. La dépense reliée à cette embauche sera imputée aux postes « Rémunération voirie » (02-320-10-141) et « Contribution employeur voirie » (02-320-10-222).

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 5, Gaston Lacroix, enregistre sa dissidence sur cette résolution.

300-3 Résultats de l'appel d'offres #2014-03 – Contrat d'entretien du gazon

M.B. 2014-05-05-105

Considérant la résolution M.B. 2014-03-03-060 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 mars 2014;

Considérant qu'un appel d'offres aux personnes et aux entreprises de Bouchette a été effectué par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité pour le contrat d'entretien du gazon pour les années 2014 et 2015 et 2016 en option et ce, conformément à la résolution M.B. 2014-03-03-060;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été produit et déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Considérant que deux soumissions ont été reçues avant la date limite;

Considérant que la plus basse soumission est celle de Monsieur Éric Larivière au montant de 23 600\$ pour 2014 et 2015 (2014 : 11 800\$, 2015 : 11 800\$) et 12 300\$ pour l'année 2016 en option;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'octroyer le contrat #2014-03 pour l'entretien du gazon pour les années 2014 et 2015 à Monsieur Éric Larivière pour un montant de 23 600\$ soit 11 800\$ par année pour 2014 et 2015 et ce, selon la soumission déposée. Le maire et la directrice générale sont les personnes autorisées à signer les documents relatifs à ce contrat. La dépense annuelle reliée à ce contrat sera imputée au poste « Voirie entretien – Gazon » (02-320-00-527).

Adoptée à l'unanimité

300-4 Réintégration au travail des employés de voirie

M.B. 2014-05-05-106

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à la réintégration au travail des employés de voirie soit Monsieur Denis Larivière, en tant que journalier et opérateur de la rétrocaveuse et Monsieur Richard Lacroix, en tant que journalier et conducteur du camion « dompeur ». Les dépenses reliées à ces retours au travail seront imputées aux postes suivants : « Rémunération employé de voirie » (02-320-10-141), « Contribution employeur » (02-320-10-222) et « CSST » (02-320-10-252).

Adoptée à l'unanimité

Embauche d'un journalier supplémentaire

M.B. 2014-05-05-107

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de procéder à l'embauche de Monsieur Charles Saumure au poste de journalier pour la période estivale et automnale 2014 et ce, au taux horaire convenu. La dépense reliée à cette embauche sera imputée aux postes « Rémunération voirie » (02-320-10-141), « Contribution employeur voirie » (02-320-10-222) et « CSST » (02-320-10-252).

Adoptée à l'unanimité

300-5 Demande de subvention salariale à Emploi-Québec

M.B. 2014-05-05-108

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix, pour compléter une demande de subvention salariale au nom de la municipalité de Bouchette pour au moins deux postes de journalier pour la municipalité. Il est de plus résolu de mandater la directrice générale pour procéder à la publication d'un appel de candidatures pour combler les postes concernés. Le maire et les conseillers MM. Yvon Pelletier et Pierre Parisien participeront au comité de sélection. La dépense reliée à la publication de l'appel de candidatures sera imputée au poste « Publication et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

300-6 Fauchage des bords de chemins

M.B. 2014-05-05-109

Considérant que les membres du conseil désirent procéder par appel d'offres pour octroyer le contrat de fauchage des bords de chemins;

Considérant que les membres du conseil consentent à utiliser le même devis que l'an dernier, devis préparé par la directrice générale;

Considérant que les membres du conseil désirent octroyer un contrat d'une durée d'une année;

Considérant que dans le devis, il sera indiqué que les dates d'exécution de ce contrat seront du 20 juin 2014 au 15 juillet 2014;

Considérant que le prix demandé est un prix au kilomètre de chemins;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres pour le fauchage des bords de chemins et ce, pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité

300-7 Planification des travaux de voirie 2014 – Comité de travail - Priorités

M.B. 2014-05-05-110

Considérant les sommes inscrites au budget pour des travaux généraux en voirie, d'un montant total de 57 000\$ pour l'ensemble des chemins municipaux;

Considérant les postes budgétaires concernés : Location machinerie, entretien réparations infrastructures, gravier et sable et calcium;

Location machinerie	:	12 000\$
Entretien infrastructures	:	15 000\$
Gravier et sable	:	15 000\$
Calcium	:	15 000\$

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de former un comité d'étude en vue d'analyser les travaux prioritaires à être réalisés cette année en tenant compte des montants inscrits au budget 2014. Le comité sera formé des membres suivants : le maire Réjean Major, les conseillers Steve Lefebvre, Yvon Pelletier, Gaston Lacroix et Pierre Parisien, la directrice générale Claudia Lacroix et le directeur des travaux publics Éric Lamarche.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Travaux de réparations

M.B. 2014-05-05-111

Considérant la résolution M.B. 2013-09-23-258 adoptée lors de la séance extraordinaire tenue le 23 septembre 2013;

Considérant que certaines pièces du rotonyle ne sont pas réutilisables,

Considérant les recherches effectuées en vue de procéder au remplacement de ces pièces;

Considérant que la firme « Premier Tech » fabrique des pièces qui pourraient être utilisées en combinaison avec des tuyaux en plastique;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de procéder à l'acquisition de pièces auprès de la firme « Premier Tech » pour un montant de 11 815\$ plus taxes. Quant aux tuyaux en plastique, ils seront achetés d'une entreprise régionale. Il est de plus résolu d'accorder cet extra relatif à la réparation de l'usine d'épuration à l'entreprise « Atelier de soudure mobile Sylvain Lefebvre ». Les dépenses liées à cette réparation seront imputées au poste « Immobilisations – Usine d'épuration » (03-600-00-000) et les crédits proviendront de la subvention TECQ 2010-2013.

Adoptée à l'unanimité

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

400-5 **Subvention « Placement carrière été 2014 » Technicien en hygiène du milieu**

M.B. 2014-05-05-112

Considérant la résolution M.B. 2013-12-02-318 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2013 et mandatant la directrice générale pour compléter une demande de financement dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2014 » pour la période estivale 2014;

Considérant la réponse positive reçue pour une subvention relative à un étudiant et ce, pour un poste de technicien en hygiène du milieu;

Considérant qu'un appel de candidatures a été affiché par la directrice générale et ce, en avril 2014;

Considérant que la directrice générale procédera à la tenue des entrevues et qu'elle sera accompagné d'au moins un membre du conseil municipal;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu que Réjean Major et Gaston Lacroix accompagneront la directrice générale lors des entrevues et qu'une recommandation sera formulée aux membres du conseil par la suite.

Adoptée à l'unanimité

400-6 Programme de vidange des boues de fosses septiques

M.B. 2014-05-05-113

Considérant qu'un contrat d'un montant inférieur à 25000\$ peut être octroyé de gré à gré;

Considérant qu'un seul entrepreneur local est équipé présentement pour effectuer le service de vidange des boues de fosses septiques;

Considérant que le tarif exigé par cet entrepreneur pour l'année 2014 est inférieur à celui pour l'année 2013 pour une fosse dont les boues seront transportées au site régional à Kazabazua, soit un montant de 112.00\$ plus taxes;

Considérant que le tarif pour une fosse dont les boues seront transportées au site des lagunes de Bouchette et ce, dans le cadre du programme de vidange automatique des boues, est supérieur au tarif exigé en 2013, soit un montant de 112.00\$ plus taxes comparativement à 95.00\$ pour 2013 et 2012;

Considérant les demandes de l'entrepreneur en ce qui concerne certaines situations;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de retenir les services des « Entreprises septiques L.M. enr. » pour le service de vidange des boues dans le cadre du programme automatique de vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2014 et ce, selon ce qui suit :

- Un tarif de 112.00\$ plus taxes pour une fosse dont les boues seront transportées au site régional à Kazabazua
- Un tarif de 112.00\$ plus taxes pour une fosse dont les boues seront transportées au site des lagunes à Bouchette.
- Un tarif de 156.80\$ plus taxes (ajout de 40%) lors d'une vidange si besoin de retourner au même endroit
- Ces tarifs sont en vigueur lors de la saison régulière, de mai à octobre, soit durant la période d'opération du site régional à Kazabazua
- Le tarif hors période sera de 208.74\$ plus taxes.

La dépense reliée à ce service sera imputée au poste « Transport et vidange des boues » (02-414-00-329).

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Pour ce qui est des vidanges demandées à l'extérieur de nos semaines qui nous sont réservées au site régional et lorsque l'entrepreneur est dédié à une autre municipalité, un échange avec cette autre municipalité sera demandé afin de conserver le même tarif de vidange.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'avril 2014

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d'avril 2014 sont déposées.

600-3 Aménagements floraux 2014 – Exécution des travaux horticoles

M.B. 2014-05-05-114

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de retenir les services de madame Hanny Panek et ce, pour exécuter tous les travaux reliés aux aménagements floraux de la municipalité, entre autres, la préparation des aménagements au printemps, la plantation des plantes annuelles et vivaces, le désherbage de même que les travaux nécessaires suite au gel à l'automne. Ces services seront rémunérés au taux horaire de 16.50\$. Madame Panek pourra s'adjoindre une aide qui sera rémunérée au taux horaire de 15\$. Un maximum de 15 h par semaine au total est alloué pour effectuer lesdits travaux. Ces dépenses seront imputées au poste « Aménagement et décoration » (02-702-90-699).

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Sentier Quad – Autorisation – Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 1, Luc Larivière, annonce ce 5 mai 2014, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine séance en vue d'adopter un règlement régissant la circulation des « Quad » sur certains chemins municipaux à l'intérieur des limites de la municipalité de Bouchette.

Luc Larivière
Siège #1

800-2 Demande des parents bénévoles de l'école – Barrage routier

M.B. 2014-05-05-115

Considérant la demande d'une représentante du groupe de parents bénévoles de l'école primaire de Bouchette;

Considérant que cette demande consiste à obtenir la collaboration des pompiers volontaires lors d'une activité qui se tiendra le vendredi 16 mai 2014;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de répondre positivement à cette demande et de mandater deux pompiers volontaires à être présents durant cette activité, soit un barrage routier, devant la caserne incendie. Ces pompiers assureront la sécurité des enfants et des parents participants à cette levée de fonds. Il est aussi résolu de permettre que les deux camions incendie soient utilisés lors de ce barrage routier comme moyen de signalisation.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Albatros Vallée-de-la-Gatineau (Maniwaki) - Demande de soutien financier

M.B. 2014-05-05-116

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de verser la somme de 100\$ au mouvement Albatros Vallée-de-la-Gatineau comme soutien financier pour l'année 2014. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

800-4 Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau – Premier forum – Tirage d'un certificat cadeau

Note au procès-verbal

Le maire a assisté à ce premier forum de cette association comme représentant de la municipalité et la municipalité a gagné un certificat cadeau d'un montant de 2000\$ pour la réalisation d'une expertise et/ou assistance professionnelle dans un domaine touchant la gestion de l'eau.

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Embauche des employés
- Algues rouges – Grand Lac Rond

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

M.B. 2014-05-05-117

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de lever la présente séance à 20 h.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière